

Examen de brevet professionnel		Arboriculteur / arboricultrice
OF 04	Récolte, conservation et commercialisation	
Conditions préalables	Le module est ouvert à toute personne bénéficiant d'un niveau de compétence équivalent au CFC d'arboriculteur et disposant d'une expérience pratique suffisante dans la branche ou le secteur visé.	
Compétences	<ol style="list-style-type: none"> 1. Planifier la récolte des cultures fruitières et de baies, de l'accompagner de façon optimale en ce qui concerne la qualité des fruits et les processus et d'interpréter le résultat de la récolte. 2. Maîtriser les étapes de planification de la récolte jusqu'à la vente. 3. exploiter des systèmes de conservation destinés aux exploitations professionnelles et de vente directe. 4. Positionner de façon optimale sur le marché les produits qu'ils ont récoltés et transformés et négocier les prix de façon professionnelle. 	
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> - Planification de récolte - Tests pré-récolte - Instruction de la main d'œuvre et suivie de la qualité du travail. - Optimisation des performances de récolte - Logistique - Gestion de qualité, de la récolte à la vente en tenant compte des cahiers des charges - Systèmes d'AQ et labels - Méthodes de stockage pour l'exploitation professionnelle et de vente directe - Stockage spécifique aux variétés avec divers systèmes de conservation - Analyse de marché et positionnement dans la filière fruitière - Acquisition des informations (économie fruitière, marché, import, export, etc.) - Canaux de commercialisation pour les fruits et les produits de fruits - Valeur ajoutée pour les fruits et les produits transformés. 	
Durée	Environ 30 h de temps d'enseignement Environ 30 h de temps d'apprentissage supplémentaire	
Evaluation	Un examen de module oral a lieu à la fin du cours. Durée de l'examen oral : 25 min	
Reconnaissance	Le module est capitalisable pour l'obtention du brevet et de la maîtrise dans le champ professionnel de l'agriculture selon la liste des modules.	
Prestataires	Centres de formation, de vulgarisation et de séminaires agricoles, stations et offices cantonales d'arboriculture et de cultures spéciales (petits fruits)	
Validité	6 ans après l'évaluation du module	
Nombre de points	2 points	
Remarques	Les contenus de l'agriculture biologique sont intégrés	

Objectifs de formation détaillés		
Le (la) candidat(e) est capable de ...		Niveau C*
1.1	... Interpréter les exigences de qualité à l'égard des fruits et de les mettre en œuvre lors de la récolte.	C3
1.2	... Relever la date de récolte des principales espèces fruitières et de baies à l'aide de méthodes adaptées.	C3
1.3	... Planifier la récolte des fruits et baies à l'aide de moyens auxiliaires nécessaires ainsi que d'assurer le suivi du déroulement du travail de récolte.	C3
1.4	... Instruire les collaborateurs, surveiller la qualité de leur travail, définir et mettre en œuvre des mesures d'amélioration.	C3
1.5	... Recenser, comparer et interpréter les résultats de récolte.	C5
2.1	... Analyser, optimiser, planifier et gérer la logistique de la récolte sur une exploitation fruitière et de baies.	C5
3.1	... Distinguer divers systèmes de stockage et identifier leurs utilisations, avantages et inconvénients.	C2
3.2	... Choisir et exploiter un système de conservation adéquat à la propre exploitation.	C3
3.3	... Identifier les conditions de conservation optimales pour divers fruits et gérer en conséquence les installations d'entreposage.	C3
4.1	... Déterminer le potentiel commercial de divers espèces fruitières et de produits à base de fruits et adapter la production à ces conditions en fonction de la situation.	C5
4.2	... Découvrir et activer de nouveaux canaux de commercialisation.	C3

* Niveau de connaissance selon Bloom